N°443
Mai 2022
Mensuel d'information
de la Commune d'Oupeye

L'ECHO d'OUPEYE

MOT DU BOURGMESTRE

OUPEYE À LA PRÉSIDENCE DU COLLÈGE DE POLICE !

Le 15 décembre 2021, le Collège de la Zone de Police a confirmé l'accord pris en début de législature, à savoir le remplacement à mi-mandat du Président de la Zone de Police. Désormais, c'est donc votre Bourgmestre qui a repris la charge de Président du Collège et du Conseil de Police. Je remercie d'ailleurs Monsieur Arnaud DEWEZ, Bourgmestre de Dalhem, pour ses 3 années de présidence.

Durant ma présidence, je serai également chargé de préparer la désignation d'un nouveau Chef de Corps pour la Zone de Police Basse-Meuse. En effet, le Commissaire Divisionnaire de Police (CDP) Monsieur Alain LAMBERT s'approche doucement mais sûrement de la fin de sa carrière puisque sa retraite est officiellement prévue à la fin du mois de juillet 2023.

D'ici là, je vous assure que le Collège et le Conseil de police veilleront à donner les moyens nécessaires à maintenir la sécurité dans notre Zone de Police tout en maintenant les dotations communales au niveau défini dans le cadre de la trajectoire budgétaire 2020/2024. Pour rappel, la Zone de police couvre six Communes : Bassenge, Blegny, Dalhem, Juprelle, Oupeye et Visé.

Notre Chef de Corps, grâce aux moyens mis à sa disposition, maintiendra de son côté une certaine qualité du service dans les missions prioritaires que sont le service intervention 24/24, le service de quartier, le service de recherche, le service assistance policière aux victimes, le maintien de l'ordre public, l'accueil et la sécurité routière.

Différentes missions d'encadrement seront également maintenues et permettront d'assurer une présence policière qui a été définie au niveau des priorités des différents plans de sécurité (nationaux et zonaux) tout en étant adaptées à nos réalités bassimosanes.

Serge Fillot, Bourgmestre des Oupeyens

PARTICIPATION CITOYENNE

APPEL À PROJETS POUR LE BUDGET PARTICIPATIF 2022

La période de sélection et de consultation a commencé.

Les citoyens sont invités à commenter les projets du 16 au 30/5 sur citoyen.oupeye.be

L'appel à projets pour le budget participatif de la Commune d'Oupeye se clôturait le 31/03.

Nous avons reçu dix projets dont nous tenons déjà à souligner ici la qualité.

Les prochaines étapes vont être déterminantes pour connaître les heureux lauréats !

- La période d'analyse et de recevabilité des projets prévue jusqu'à début mai est suivie d'une période de présentation sur la plateforme citoyen.oupeye.be, où nous vous invitons à commenter les propositions.
- Après cette période, le jury, composé de membres des Commissions Sentiers, Santé et de l'Aménagement du Territoire, de citoyens et d'un membre de l'administration, pourra voter et sélectionner les projets-lauréats sur base des critères définis, dont principalement les objectifs d'amélioration du cadre de vie, de l'environnement ou de renforcement de la cohésion sociale.

Les citoyens qui le désirent peuvent envoyer leur candidature pour faire partie du jury à l'adresse mail : citoyennete@oupeye.be ou contactez le service Citoyenneté au 04/267 07 25.

Comme prévu dans le règlement, un tirage au sort aura lieu qui désignera les 3 représentants des citoyens.

Nous remercions d'ores et déjà les porteurs de projets et les citoyens pour leur investissement et leur participation à la démarche.

Cindy Caps,
Échevine de la Participation citoyenne

Serge Fillot,
Bourgmestre

ÉDITO

LES MANIFESTATIONS FOLKLORIQUES REPRENNENT, LA SÉCURITÉ DEMEURE UN ENJEU MAJEUR À OUPEYE

Mes chères concitoyennes, mes chers concitoyens,

Après 2 années de statu quo liées à la pandémie de la Covid-19, notre folklore retrouve sa place au centre de notre intérêt culturel commun.

Notamment, la Fête du Cramignon qui se tiendra le samedi 21 mai 2022, à partir de14h sur l'esplanade du Château d'Oupeye. Il s'agira donc du grand « rendez-vous » du Cramignon dans notre région.Les comités de cramignons néerlandais ainsi que tous les comités bassimosans, accompagnés de leurs harmonies, seront présents.

Je souhaite mettre en avant une partie moins visible de ces moments de convivialité, et pourtant indispensable, à savoir les dispositifs de sécurité nécessaires au bon déroulement de ces manifestations. Les événements récents et dramatiques liés aux manifestations carnavalesques dans le Hainaut en témoignent.

Pour chaque demande d'organisation d'un évènement publique, c'est tout un process impliquant plusieurs acteurs qui est mis en œuvre : la police administrative, la Zone de Police locale et/ou de la Basse-Meuse, les divers organismes de contrôles internes ou externes à l'Administration, les services Culture et Travaux et, bien entendu, les organisateurs eux-mêmes. In fine et, selon les cas, le Collège communal engagera sa responsabilité et délivrera les autorisations nécessaires. Il ne s'agit ici nullement d'alourdir les aspects administratifs d'une organisation, mais bien d'assurer un cadre sanitaire et juridique pour les organisateurs et les participants.

À tout moment, sachez que ce sont bien les aspects de la légalité et de la sécurité qui priment dans les décisions et, dans tous les cas, soyez assurés que ma priorité est avant tout d'en être le gardien.

Il ne me reste maintenant qu'à vous souhaiter de profiter pleinement de ce mois de mai et à vous donner rendez-vous le 21 mai prochain au Château d'Oupeye pour revivre ensemble la joie de nous retrouver.

Serge Fillot, Bourgmestre des Oupeyens.

PATRIMOINE

COUP D'ENVOI DE LA RÉNOVATION DE L'ÉGLISE DE HERMALLE-SOUS-ARGENTEAU !

C'est en juin 2021 que la Région wallonne, à l'initiative de la Ministre du Patrimoine, Valérie De Bue, a décidé d'accorder une subvention de plus de 700.000 € pour la restauration de l'église Saint-Lambert de Hermalle-sous-Argenteau. Pour rappel, il s'agit du seul bâtiment public de la Commune reconnu comme monument classé par la Direction du Patrimoine. Le montant total des travaux étant de 1.126.000 €.

Cette bonne nouvelle était attendue depuis une vingtaine d'années par les pratiquants et les amateurs de patrimoine ainsi que les Hermalliens. Après les études préalables et les différentes étapes du marché public, la société Liégeois a été désignée pour la réalisation des travaux de rénovation :

- la restauration complète des façades et des toitures classées ;
- le remplacement de la couverture en ardoises naturelles ;
- la réalisation de travaux intérieurs d'aménagement de sanitaires.

Des espèces protégées y ont élu domicile

La meilleure nouvelle était, sans nul doute, que cet important chantier – 240 jours calendrier – devait débuter ce 19 avril après la pose de l'échafaudage tout autour du bâtiment et du clocher.

Cependant, la présence au niveau des toitures, d'au moins deux espèces protégées nous ayant été signalée par un citoyen, - le faucon crécerelle et le chouka des tours -, des agents du Département de la Nature et des Forêts de la Région wallonne ont été dépêchés sur place. En raison de la période de nidification de ces deux espèces protégées, et par ailleurs formellement identifiées, ils ont décidé de ne pas faire débuter le chantier avant la fin du mois de juin.

Un bâtiment remarquable

Pour rappel, cet édifice fut classé en juillet 1984. Le bâtiment est construit en briques et pierre calcaire sous sa large toiture d'ardoises. Il est flanqué d'une tour du XVIIe siècle en moellons de grès chaînés et d'une flèche octogonale en ardoise. L'église contient également différentes richesses patrimoniales parmi lesquelles son remarquable cénotaphe du XVIe siècle avec gisants en marbre, ses fonts baptismaux et des orgues datant de 1869 et maintenues en excellent état.

Après plus de 20 ans d'actions de sauvegarde éparses et plusieurs tentatives de restauration complète nécessitant le concours financier des autorités régionales, le Collège communal se réjouit d'avoir défendu un projet solide et de qualité qui permet à ce remarquable patrimoine d'être rénové cette année !

Les autorités envisagent également dans l'avenir de proposer une seconde phase de travaux ciblée sur la restauration et les aménagements intérieurs de cet édifice remarquable. Des travaux qui seront rendus possibles lorsqu'une deuxième enveloppe de subvention pourra être envisagée avec les autorités du Patrimoine wallon.

Le Collège communal remercie chaleureusement le Gouvernement wallon pour le soutien financier accordé à cette première phase de restauration essentielle ; l'état du bâtiment devenant, année après année, plus inquiétant.

Serge Fillot, Bourgmestre

TRAVAUX

LA COMMUNE TRAVAILLE POUR VOUS

Quelques réalisations de ce début d'année …

ENSEMBLE DE LA COMMUNE

Différents marquages routiers, curages d'avaloirs et remplacement de divers trappillons

Travaux de printemps : reprise des tontes et entretien de nos cimetières, nombreuses plantations et nettoiement de nos ronds-points, parterres, …

Continuation des mises en conformité électrique de nos bâtiments communaux

Réfection de divers trottoirs dégradés et devenus dangereux

HACCOURT

Aménagement d'une dalle et d'une pelouse autour de la statuette de la Macrâle

HERMALLE

École du PETIT PRINCE : création d'une nouvelle pelouse à l'arrière des nouvelles classes

Gravière Brock : entretien spécifique (avec l'aide de NATAGORA) et reboisement

Début du chantier subsidié de restauration de l'église Saint-Lambert. Durée prévue : 240 jours ouvrables

HERMÉE

Cimetière : installation de nouveaux columbariums

Rue de Fexhe-Slins : poursuite des travaux de construction du bassin de temporisation

HEURE

École JULES BROUWIR : plantation d'une haie composée de 122 hêtres le long de la clôture et d'une centaine de plantes et arbustes dans la cour et côté parking

École EN COUL'HEURE : création d'une nouvelle pelouse dans la cour de récréation

HOUTAIN

Place de la Station : installation de modules de jeux, mobilier d'extérieur, placement d'un éclairage public « intelligent » et repiquage de 1.113 plantes et arbustes, 8 arbres fruitiers, 3 tilleuls et 2 châtaigniers

OUPEYE

Nouveaux trottoirs rue Jules Destrée

Nettoyage et rénovation des murs du parking du Château

Cimetière : installation de nouveaux columbariums

Réfection de la rue Sondeville (voir détails ci-après)

VIVEGNIS

École VIV'ACTIVE : nouvelle toiture et rafraîchissement intérieur avec nouvelles peintures des murs de la grande salle et des couloirs, mais également fin des aménagements de faux plafonds dans diverses classes et corridors

Plaine de la Pery : dans le cadre de l'action « Une naissance, un arbre », plantation de 497 hêtres

Square Colonel Pire, rue de Pontisse : abattage sanitaire de sapins et plantation de 32 graminées

Place Westphal : ajout de plantations de 12 fruitiers le long de la rue du Bois de l'Abbaye

« Il y a des pluies de printemps délicieuses où le ciel a l'air de pleurer de joie. »
Paul-Jean TOULET

DES NOUVELLES DU CHANTIER DE LA RUE SONDEVILLE À OUPEYE

Oupeyens, Oupeyennes,

Les travaux de déplacement de poteaux électriques et de rénovation liée à la distribution de gaz ont débuté voici quelques semaines. Nous venons d'apprendre que RESA GAZ doit procéder au remplacement de 400 m de canalisation non prévus au départ. Le délai de ces travaux est estimé à 40 jours ouvrables.

En conséquence, le début du chantier de réfection de voirie, programmé au départ le 2 mai, sera postposé au **2 août 2022**. Il est prévu pour une durée de **60 jours ouvrables**.

Il faudra donc faire preuve de patience avant de pouvoir à nouveau circuler dans cette rue qui sera rénovée, embellie et davantage sécurisée. Courage aux riverains !

Christian Bragard, Échevin des Travaux

ENVIRONNEMENT

CHAQUE ÉCOLIER A PLANTÉ SON ARBRE

Pour répondre aux différents défis climatiques, une des réponses apportées par notre Commune est la plantation massive d'arbres. Après la distribution annuelle de 2.000 arbres à nos citoyens, lors du salon du même nom, après l'événement « Une naissance, un arbre » où 500 hêtres ont été plantés sous forme de labyrinthe, après la plantation de 250 arbres à la Gravière, l'opération « Un écolier, un arbre » a vu le jour à l'école Jules Brouwir à Heure-le-Romain. Aidé par nos ouvriers et par leur enseignant, chaque élève (de 2,5 à 12 ans) a planté le sien, l'a parrainé et va en prendre soin. Certainement, le premier acte citoyen que l'enfant a posé dans sa petite vie.

UNE BELLE PREMIÈRE POUR « UNE NAISSANCE, UN ARBRE » !

C'est sous un soleil radieux que s'est tenue l'inauguration du labyrinthe de hêtres créé dans le cadre du projet « Une naissance, un arbre ». Cet événement, attendu depuis deux ans vu la pandémie, concernait les naissances de 2020 et 2021 et une soixantaine d'enfants y ont participé avec leurs parents et d'autres membres de leurs familles.

Oupeyens, jeunes et moins jeunes, apprécient beaucoup leur cadre de vie et tiennent à préserver la nature qui les entoure et qui a bien besoin qu'on la respecte au mieux.

Joseph Simoné et son équipe environnement

ÉTAT CIVIL - SÉPULTURES

INFORMATION SUR NOS CIMETIÈRES

Une nouvelle aire de dispersion a été aménagée au cimetière d'Oupeye - Vivegnis, dont l'entrée se situe rue du Roi Albert à Oupeye.

Il s'agit en fait du cimetière d'Oupeye et du nouveau cimetière de Vivegnis, installé en prolongement du cimetière d'Oupeye.

Cette nouvelle parcelle, composée de galets garantissant un plus grand pouvoir d'absorption et entourée d'un mur en gabions, dispose également d'une stèle mémorielle ainsi que d'un espace de recueillement.

Les anciennes pelouses de dispersion de ce cimetière ne sont plus utilisées depuis ce 1er avril 2022.

Elles resteront bien sûr en l'état et ce, durant 5 ans, dans le plus grand respect de nos défunts.

Joseph Simoné, Échevin de l'État civil

CRAMIGNONNER EN PAYS DE MEUSE

L'année 2018 a été proclamée Année du Patrimoine Culturel par la Commission Européenne. Inspirés par la devise « Le Patrimoine relie, l'Europe inspire », des habitants de villages des deux côtés de la frontière belgo-néerlandaise se sont tendu la main. Des villages où la tradition séculaire du cramignon est encore bien vivante. Main dans la main, ils dansent et chantent encore en chœur les cramignons wallons et limbourgeois. En effet, le cramignon, grâce à la danse et à sa musique, relie non seulement les gens dans leur communauté villageoise mais aussi les villages entre eux et même par-dessus la frontière (linguistique aussi).

Comme il s'agit au fond de la même tradition, nous nous sommes donc recherchés, Belges et Néerlandais, pour apprendre à mieux nous connaître et à connaître nos traditions respectives. C'est ainsi qu'il existe maintenant en Basse-Meuse et dans la Commune d'Eijsden-Margraten, un comité qui travaille à la reconnaissance du cramignon comme Patrimoine culturel national ainsi qu'à sa reconnaissance auprès de l'Unesco. Le cramignon est de nos jours reconnu comme patrimoine immatériel des deux côtés de la frontière. Il nous reste à rentrer notre candidature commune auprès de l'UNESCO. Cette démarche nous offre la possibilité d'explorer et d'enraciner par notre collaboration, définitivement peut-être, notre patrimoine culturel commun, afin que les générations qui nous suivent puissent encore main dans la main continuer à danser, chanter et vivre le cramignon.

En 2019, ce comité a organisé la première Fête du Cramignon (DE Dag van de Cramignon) à Eijsden. Ce fut un franc succès, appelant à une reconduction. La pandémie a empêché toute manifestation en 2020 et 2021, mais cette année, nous mettons un point d'honneur à mettre sur pied la 2e Fête du Cramignon !

Quoi ? Une journée festive et musicale autour de nos chers cramignons. Harmonies et cramignonneurs de la Basse-Meuse et du Limbourg néerlandais vous accueilleront dans la joie et la bonne humeur. Bars, food-trucks et animations égayeront encore plus cette belle fête !

Quand ? Le 21 mai 2022 dès 14h

Où ? Sur l'esplanade du Château d'Oupeye

Plus d'infos : page Facebook « Cramignons UNESCO »

Le comité « Cramignons Unesco »

ÉCHO DE LA MÉMOIRE

Heure-le-Romain

LE MOT DE L'ÉCHEVINE

Chères Oupeyennes, Chers Oupeyens,

Pour notre supplément de ce mois de mai, nous nous réjouissons de retrouver aux commémorations, les élèves des écoles primaires de l'entité sans aucune mesure sanitaire. C'est pour pouvoir partager avec eux notre mémoire collective que nous déposerons les gerbes devant chaque monument le vendredi 6 mai prochain, selon le programme ci-dessous.

L'actualité de ces dernières semaines ayant poussé certains à tirer des liens avec les deux conflits mondiaux du XXe siècle avec les craintes grandissantes de revivre de tels événements dramatiques, nos partenaires de la Maison du Souvenir vous proposent de ne pas négliger l'importance du souvenir des événements passés car cela est essentiel pour espérer ne plus les revivre. La rédaction de l'Écho d'Oupeye a également proposé à un collègue historien de la bibliothèque communale, Monsieur Nekrassof, de vous faire un retour sur la notion de « réfugiés », sur les différentes situations qui conduisent les citoyens à quitter leur maison, leur village ou leur pays mais également sur certaines périodes où ce sont nos aïeux qui ont, comme de nombreux Ukrainiens ces dernières semaines, emporté quelques souvenirs pour fuir une situation dramatique. Je vous souhaite une bonne lecture de ces deux textes.

Pour finir, j'aimerais m'associer à l'équipe de l'Écho pour, au nom du Collège communal, souhaiter un bon rétablissement à MM. Latet et Pirson. En effet, ces deux chevilles ouvrières de la Maison du Souvenir et des Associations patriotiques d'Oupeye, ont malheureusement été victimes de soucis de santé..

Cindy Caps, Échevine de la Citoyenneté et des Affaires patriotiques

LE VENDREDI 6 MAI

DÉPÔT DE FLEURS AU MONUMENT PRINCIPAL DE CHAQUE VILLAGE DE L'ENTITÉ SELON L'HORAIRE SUIVANT:

9h:	Hermée
9h25:	Heure-le-Romain
9h50:	Houtain Saint-Siméon
10h15:	Haccourt
10h40:	Hermalle-sous-Argenteau
11h05:	Vivegnis
11h30:	Oupeye
12h:	Vin d'honneur en la salle du Conseil du château

AFFAIRES PATRIOTIQUES

L'UKRAINE NOUS RAPPELLE QU'IL EST ESSENTIEL DE NE JAMAIS OUBLIER LE PASSÉ !

24 février 2022. Les soldats russes envahissent l'Ukraine, soi-disant pour « libérer » les zones pro-russes de l'est du pays et lutter contre les nazis de ce pays. Mais s'arrêteront-ils là ? Oui, des pourparlers ont eu lieu, et ont lieu, entre les responsables des deux camps, mais les conditions imposées par Vladimir Poutine sont-elles acceptables ? Que non !

À la Maison du Souvenir d'Oupeye, une formule revient régulièrement dans nos commentaires sur les deux guerres mondiales du XXe siècle : « Ceux qui oublient les leçons du passé sont appelés à le revivre ».

Alors souvenons-nous !

En 1936, on constate une remilitarisation de la Rhénanie (malgré l'interdiction) et Hitler se sert de la Guerre d'Espagne pour tester ses nouvelles armes.

Dès 1938, les Allemands annexent l'Autriche puis pénètrent en Tchécoslovaquie pour « libérer » les Sudètes. Mais ils intègrent pourtant toute la Tchécoslovaquie l'année suivante...

Le 1er septembre 1939, les Allemands envahissent la Pologne. La France et l'Angleterre se décident alors enfin à réagir en déclarant la guerre à Hitler, mais sans aider la Pologne. On connaît la suite : Norvège, Danemark, Finlande, Belgique, France et Royaume-Uni se retrouvent seuls à résister en Europe.

Qu'en est-il aujourd'hui ? N'avons-nous pas vécu le départ d'une spirale pouvant faire penser aux prémices d'une troisième guerre mondiale ?

Avec la télévision et les réseaux sociaux, qui n'existaient pas en 1940, nous assistons depuis plusieurs semaines aux images de colonnes de voitures et de piétons ukrainiens essayant de quitter leur pays.

Au moment où nous écrivons ces lignes, plusieurs millions de personnes, majoritairement des femmes et des enfants, se sont d'abord réfugiés dans les pays limitrophes, Pologne, Roumanie, Hongrie, … Or, il s'agit de pays membres de l'ancienne URSS (Union des Républiques Socialistes Soviétiques) qui ont profité de la chute du fameux « Mur de la Honte » pour en sortir et rejoindre l'OTAN (Organisation du Traité de l'Atlantique Nord). Mais qui sait si Poutine n'a pas en tête de reconstituer cet ancien empire, tout comme Hitler a voulu, au XXe siècle, constituer une Europe placée entièrement sous sa coupe ?

Comme nous le soulignons régulièrement, le souvenir est donc essentiel.

Ainsi, contrairement à 1939-1940, l'OTAN a cette fois de suite pris des mesures très fortes à tous les niveaux, dont le militaire, allant même jusqu'à fournir armes et matériel divers aux courageux Ukrainiens. Sera-ce suffisant ? L'avenir nous l'apprendra et nous l'espérons. Mais il faudra rester très vigilant et montrer à ce dictateur russe que nos pays sont prêts à défendre ceux qui font partie de notre bloc ou souhaitent rester libres de leurs choix, tout en évitant une escalade qui entraînerait inévitablement cette troisième guerre mondiale que nous voulons tous éviter, mais pas à n'importe quel prix !

Certains disent qu'il faudrait envoyer des troupes aider l'Ukraine, mais ce serait déclarer la guerre ouvertement et c'est ce qu'il nous semble essentiel d'empêcher. Nous avons trop d'images et de souvenirs de ce qui s'est déroulé à deux reprises, pendant quatre ans, puis pendant cinq ans chez nous, sans compter le temps qu'il aura fallu pour remettre nos industries et notre économie sur les rails, pour ne pas tout mettre en œuvre afin de ne plus revivre ce que nos parents, grands-parents et arrière-grands-parents ont vécu.

Nous voici fin avril, mon épouse et moi allons partir en vacances en France. Pendant ce temps, ce sont donc plus de 3 millions d'Ukrainiens qui ont quitté leur pays, mais pas pour des vacances ! Déjà, des centaines d'entre eux se retrouvent en Belgique. Un élan de solidarité formidable (voyez notre dernier Écho d'Oupeye et l'article de notre Bourgmestre) leur permet de trouver un accueil, un foyer temporaire, mais pour combien de temps ? Mais j'entends aussi des compatriotes qui se plaignent. Pourquoi accueillir ces gens alors que nous avons des tas de pauvres Belges dont on ne s'occupe pas dans leur propre pays ! Et là, je pense à mes grands-parents et à mes parents ! Car des deux côtés, on a vécu la première guerre mondiale. Et mes parents, âgés de 3 et 5 ans, se sont retrouvés avec leur maman aux Pays-Bas, pays neutre à l'époque. Ils y sont restés 4 ans, jusqu'à la libération de la Belgique. Et si les Pays-Bas ne les avaient pas acceptés, que seraient-ils devenus ? Serais-je là à vous écrire ces lignes ?

Maintenant je ne regarde plus le journal télévisé. Quand je vois ces images de villes ravagées, d'enfants pleurant dans les bras de leur maman, les yeux hagards, cherchant dans les décombres les restes de leur vie passée, je revois les villes éventrées de Londres en 1940 ou de Dresde en 1945 et ces villes qui dans toute l'Europe ont subi les affres de la guerre. Derrière cela, il y a des gens, des femmes, des enfants, des hommes ! Qu'ont-ils fait, eux, pour mériter ce qui leur tombe sur la tête. Pendant que les nantis, ceux qui donnent les ordres, sont installés dans leur fauteuil ou à leur bureau à incriminer « l'autre camp » !

Je ne sais pas comment cela va se terminer. Personne d'ailleurs ne le sait. Mais ce que je sais, c'est que beaucoup de personnes qui vivaient tranquilles dans leur pays, auront tout perdu, jusqu'à la vie !

Qui mérite cela ?

Londres 1940

Kiev 2022

Pour la Maison du Souvenir,
Le Président, André Pirson

JE SUIS RÉFUGIÉ

Réfugié : se dit d'une personne qui a dû fuir son pays d'origine afin d'échapper à un danger (guerre, persécutions, catastrophe naturelle, etc.)

Depuis maintenant plusieurs semaines, l'actualité nous informe quasi quotidiennement sur le sort des réfugiés ukrainiens. "Réfugié" : un mot que nous avions plutôt l'habitude d'associer à l'histoire de notre pays, ou à des visages d'horizons lointains sur d'autres continents. Il est désormais lié aujourd'hui à un pays voisin : à vol d'oiseau, l'Ukraine est à moins de 1500 km, soit à peine plus loin que la majorité de nos destinations de vacances favorites au bord de la Méditerranée, en France, en Espagne ou en Italie.

Un réfugié, c'est une personne qui doit impérativement fuir l'endroit où elle a ses racines, car sa vie y est menacée. Trois raisons principales imposent cette fuite : la guerre, la persécution, une catastrophe naturelle. Il est navrant de constater que les deux premières relèvent de la folie destructrice des hommes et n'existeraient plus avec un minimum de bons sens : rien, absolument rien ne justifie la guerre ou la persécution. Quant aux catastrophes naturelles, elles sont malheureusement imprévisibles. Bien qu'aujourd'hui, la responsabilité humaine est impliquée pour certaines d'entre elles. Quoi qu'il en soit, la solidarité des peuples est essentielle pour en atténuer les dramatiques conséquences.

Selon les circonstances, un réfugié se voit contraint de quitter sa maison, ou de se séparer d'êtres chers, d'abandonner son travail. À moins que ce ne soit tout cela à la fois. Il se résigne à renoncer à ses habitudes, ses racines, pour s'aventurer vers un avenir incertain, un lieu étranger, en espérant pouvoir compter sur le soutien d'inconnus. Ce n'est jamais un choix, mais une nécessité. C'est dans le pire des cas, tout perdre.

Il est évidemment difficile d'imaginer ce que ressent un réfugié lorsqu'il s'apprête à quitter son foyer avec le peu de choses qu'il pourra emporter -qu'aurions-nous choisi ?- quand il chemine vers cet ailleurs indistinct, au moment où il y arrive. Sera-t-il bien ou mal accueilli ? Mais en y réfléchissant bien, le réfugié est un personnage bien plus familier qu'il y paraît. Il s'invite concrètement dans notre quotidien, fait partie de notre histoire familiale.

Mais quel quotidien direz-vous ? Il y a quelques mois à peine, les inondations catastrophiques ont fait vivre aux riverains de la

Vesdre et de nombreux de ses affluents, ce qu'endure un réfugié climatique. Beaucoup ont évidemment trouvé refuge dans leur famille ou chez des amis. Pas tous. Pour ces derniers, l'entraide a été soutenue, la solidarité et la compassion se sont manifestées. Un moment. Car ne nous leurrons pas, ce bel élan ne dure pas. Le réfugié doit s'attendre à faire face tôt ou tard à une autre épreuve : l'oubli. La vie reprend son cours et le réfugié est laissé sur le bord de la route qu'il n'avait pas choisi d'emprunter.

Les épidémies figurent au rang des catastrophes naturelles. La dernière en date nous a rappelé qu'aucune société, même la plus privilégiée, n'est à l'abri de ces fléaux. Fuir une épidémie était autrefois la seule solution pour s'en préserver. Mais comment être sûr que le réfugié n'est pas porteur de la maladie. Ne faut-il pas le confiner, momentanément ou définitivement. Dans un lointain passé, les malades porteurs de maladies contagieuses, ou les les personnes suspectées de l'être, étaient bannis en dehors du village, dans des lieux dénommés "maladrerie", un nom de lieu qui existe encore à Haccourt, à deux pas du canal et qui rappelle probablement l'affectation ancienne de ce lieu. Attitude d'un autre âge ? Pensons au sort des personnes atteintes du SIDA il y a peu.

Et voici la guerre. Sans doute au premier abord la cause la plus évidente à nos yeux qui contraint à la fuite. Sans doute parce que beaucoup d'entre nous ont en mémoire le récit d'un aïeul qui s'est retrouvé un beau matin de mai 1940 sur les routes de l'exode pour fuir l'invasion nazie. Quelques années auparavant, au plus fort de la guerre civile espagnole, des enfants avaient été confiés à des familles belges. L'une d'entre elles habitait Vivegnis, rue de la Paix. Les réfugiés qui fuient la guerre en Ukraine aujourd'hui ont beaucoup en commun avec ces parents lointains qui encombraient les routes de France, les familles qui les accueillent avec cette famille de Vivegnis.

Enfin, la persécution c'est-à-dire craindre pour sa vie parce qu'on pense autrement, parce qu'on croit autrement. La persécution, c'est l'intolérance extrême, celle qui peut mener au génocide. Rappelons-nous les massacres dans l'ex-Yougoslavie et les flots de réfugiés qui n'ont dû leur salut qu'à la fuite. Rappelons-nous aussi que quelques-uns d'entre eux ont vécu plusieurs années à Oupeye, hébergés et soutenus par l'ILA (Initiative Locale d'Accueil). Ils nous ont confié leurs témoignages bouleversants.

Ayons à l'esprit que si nous pouvons accueillir des réfugiés chez nous, c'est parce qu'heureusement, nous n'avons pas à endurer la guerre et les persécutions.

FÊTE DES VOISINS

Les 27 et 28 mai prochains, la Commune d'Oupeye soutient les citoyens qui organisent la Fête des Voisins en mettant gratuitement du matériel à disposition.

La crise sanitaire impacte nos habitudes de vie depuis plusieurs mois. Avec l'assouplissement des restrictions et des mesures d'isolement, nous pouvons toutes et tous enfin retrouver des moments d'échanges et de partage. Le 27 mai, vous serez sans doute nombreux à participer à la « Fête des Voisins », en organisant, dans votre quartier, un moment où vous pourrez vous retrouver et partager un moment festif et convivial avec ceux et celles qui habitent près de chez vous.

Afin de marquer le coup de cette édition 2022, symbole de cohésion retrouvée dans nos quartiers, la Commune tient à soutenir les citoyens qui veulent organiser une Fête des Voisins chez eux **en mettant gratuitement à disposition de la location de matériel les 27 et 28 mai** : des tables de brasseur, des bancs et des barbecues.

D'ores et déjà, nous souhaitons aux citoyens de nos sept villages de belles retrouvailles !

Christian Bragard, Échevin des Travaux,
Serge Fillot, Bourgmestre

EN PRATIQUE :

- **Réservation obligatoire** auprès du service Travaux via l'adresse : f.francis@oupeye.be pour le 20 mai au plus tard, en précisant :
  - les coordonnées de la personne responsable (nom, adresse, téléphone) ;
  - le lieu de stockage du matériel mis à disposition avant et après la fête.
- **Dépôt et retrait du matériel :**
  - par vos soins, avec l'obligation de communiquer un lieu de stockage et de rapporter le matériel le lundi 30 mai au service Travaux, ruelle Pistolet, 20 à 4680 Oupeye ;
  - par le service Travaux, avec obligation de réservation et de communiquer un lieu de stockage. Le retrait du matériel se fera obligatoirement le lundi 30 entre 8h et 16h.
- **Demande d'occupation de l'espace public :**
  - envoyez votre demande au plus tard le 17 mai :
    - par mail à l'adresse policeadministrative@oupeye.be et en copie à l.lagneaux@oupeye.be et r.piraux@oupeye.be
    - par téléphone au 04/267 07 49.

ATTENTION : réservations dans la limite des stocks disponibles.

RUES RÉSERVÉES AUX JEUX

Comme chaque année, la Commune invite les citoyens au parrainage de rues réservées aux jeux des enfants pour cet été.

La définition d'une rue réservée aux jeux est décrite à l'article 22septies du code de la route. Toute la largeur de la voie publique est réservée pour les jeux. Seuls les conducteurs habitant la rue ou y ayant leur garage de même que les véhicules d'urgence y ont accès. Les conducteurs qui circulent doivent le faire à l'allure du pas, céder le passage aux piétons qui jouent et, au besoin, s'arrêter. Les conducteurs ne peuvent pas mettre en danger les piétons qui jouent, ni les gêner. Ils doivent en outre redoubler de prudence en présence d'enfants.

Vous habitez un quartier résidentiel, à l'écart du trafic de transit, des itinéraires de bus, éloigné d'une plaine de jeux et avec un nombre significatif d'enfants ? Vous souhaitez, avec un de vos voisins, parrainer* votre rue pour qu'elle soit réservée aux jeux durant les vacances d'été ? **Pour le 10 juin 2022 au plus tard,** contactez le service mobilité de préférence par e-mail : j.mols@oupeye.be ou au 04/267 06 29 pour analyse de votre demande.

*Être parrain d'une rue réservée aux jeux implique que vous veillez à ce que les barrières restent bien en place aux heures prévues et que vous êtes le relais envers la Commune.

Serge Fillot,
Bourgmestre en charge de la Mobilité

POLICE ADMINISTRATIVE

Vous déménagez ou attendez une livraison, vous devez installer un échafaudage, un conteneur ou une grue sur l'espace public ?

Toute réservation d'emplacement, à des fins privées, sur l'espace public doit faire l'objet d'une autorisation préalable.

Pour ce faire, envoyez votre demande **au moins 10 jours avant le début de l'occupation** pour que celle-ci soit recevable :

- soit par mail à l'adresse policeadministrative@oupeye.be avec, en copie, l.lagneaux@oupeye.be et r.piraux@oupeye.be ;
- soit par téléphone au 04/267 07 49.

OUPEYE EN IMAGES

NOCES D'OR

En ce 26 mars, c'est en toute convivialité que notre Bourgmestre, Monsieur Serge Fillot et Monsieur Paul Ernoux, Échevin des Seniors, ont accueilli ces heureux couples à l'occasion de leur 50e anniversaire de mariage pour une célébration de Noces d'Or toute printanières ! Félicitations à nos chers époux !

Monsieur et Madame RAPONI - TRILLET de Vivegnis

Monsieur et Madame ARRASSE - JOSSE d'Oupeye

BALADE AU PAYS DES CARRIÈRES

En dépit d'une météo bien peu clémente, ils furent quand même plus d'une trentaine de marcheurs à arpenter le 5 avril dernier, les chemins escarpés de la Commune pour la traditionnelle (et mensuelle) promenade commentée. Il s'agissait cette fois de parcourir la balade dite « Au Pays des Carrières ». Un circuit d'une petite dizaine de kilomètres proposant de (re)découvrir nos paysages singulièrement remodelés par l'extraction de la craie au temps jadis.

LIL' RED & THE ROOSTER : UN CONCERT BOURRÉ D'ÉNERGIE !

Une section rythmique implacable (Pascal Mucci aux drums et J.M. Despeignes à la basse), un sax baryton envoûtant (J.-M. Labbé), deux guitaristes inspirés (Pascal Fouquet et Dave Specter) et une chanteuse bourrée d'énergie, d'humour et de créativité (Jennifer Milligan) : il n'en fallait pas plus ce 20 avril pour ravir les amateurs de blues et faire prendre la « sauce » ! Pas de doute là-dessus, « Lil'Red The Rooster » savent y faire et connaissent la recette sur le bout des doigts pour faire battre les pieds, claquer les doigts et esquisser quelques pas de danse. Bref une soirée comme on les aime au Château d'Oupeye.

SCULPTURES, CÉRAMIQUES ET CIE DANS LA TOUR

La tour du Château d'Oupeye accueillait ce dernier w.e. de mars la traditionnelle exposition regroupant les travaux réalisés par les élèves de l'atelier « Céramiques et Sculptures » de l'ASBL Château d'Oupeye. Au total, pas moins de 300 sculptures, poteries et autres céramiques de toute belle facture étaient proposées pour le plus grand plaisir d'un public venu cette année particulièrement nombreux.

Photo : les élèves de l'atelier « Céramiques et sculptures » en compagnie de leur animatrice Nouche, de l'Echevin de la Culture Monsieur Irwin Guckel et du Président de l'ASBL Château d'Oupeye, Monsieur Xavier Hannecart

CONFÉRENCE JEUDI SANTÉ

- Conférence gratuite mais inscription obligatoire par téléphone au 04/279 43 40 ou par mail à iproms@province-deliege.be

JOBS ÉTUDIANTS

La Commune d'Oupeye engage des étudiants (M/F) pendant les mois de juillet/août 2022.

Nous recherchons donc :

- des étudiants + 18 ans,

- des jobistes de 15 à 18 ans pour le projet « Été solidaire ».

Toutes les modalités sur le site communal www.oupeye.be

SENIORS

RAPPEL : CENTENAIRES ET NOCES D'OR, DE DIAMANT, DE BRILLANT ET DE PLATINE

Vous désirez mettre à l'honneur un.e centenaire ?

Ou célébrer votre 50e, 60e, 65e ou 70e anniversaire de mariage de manière officielle ?

Merci de contacter le service des Relations publiques au 04/267 06 23 ou par mail f.samedi@oupeye.be

En vertu des dispositions du Règlement Général de Protection des Données personnelles (RGPD), il nous est désormais interdit de prospecter auprès des jubilaires potentiels. Donc, manifestez-vous !

STAGES D'ÉTÉ

Inscriptions sur le site www.oupeye.be **à partir du samedi 21 mai dès 10 h**

Génération Future : enfants de 2,5 à 12 ans – 04/264 52 46

Camps sportifs : enfants de 3 à 14 ans – 0497/490 855

Stages culturels : enfants de 3 à 12 ans – 0499/939 031

GÉNÉRATION FUTURE OU PE YE

LES JARDINS PARTAGÉS D'ÉRABLE GÉNÉRATION

UN ESPACE CONVIVIAL OÙ CULTIVER LE BIEN VIVRE ENSEMBLE EST ESSENTIEL !

Le projet :

- mettre à disposition des parcelles de terre de différentes superficies destinées à être cultivées par des personnes qui souhaitent produire des légumes, des plants fruitiers, des aromates, …

- permettre à des personnes de se rencontrer, d'échanger et de partager de manière conviviale des expériences, des savoirs et des compétences.

Lieu : rue Elvaux 88 4680 Hermée

Pour qui ? Tous les habitants de la Commune, les associations, les écoles, …

Pourquoi ?

- Pouvoir cultiver des légumes frais de son jardin et pouvoir les consommer
- Apprendre à jardiner de manière biologique et durable
- Rencontrer d'autres personnes et permettre une mixité sociale et culturelle.

Si ce projet vous parle et vous intéresse, contactez-nous pour une inscription au numéro suivant : 0496/26 04 36

CONSEIL COMMUNAL DU 24 MARS 2022

RÈGLEMENT DE POLICE - FÊTES LOCALES 2022

Ordonnance du calendrier des fêtes locales 2022 et délimitation du domaine public concerné. **Unanimité.**

ADHÉSION À L'INTERCOMMUNALE ECETIA

Adhésion aux secteurs « Immobilier », « Management opérationnel et Conseil externe » et « Promotion Immobilière Publique » de la société coopérative ECETIA Intercommunale, souscription au capital à raison de 25 € par secteur et désignation de 5 représentants à l'Assemblée générale. **Oui** : **groupes PS, LE (ex-CDH), EP, PTB et Monsieur Feytongs et abstention de MM. Jehaes et Bouzalgha.**

FABRIQUES D'ÉGLISE

- Compte 2021 des Fabriques d'Église Saint-Lambert de Hermalle-sous-Argenteau, Saint-Remi de Heure-le-Romain, Saint-Hubert de Haccourt, Saint-Pierre de Vivegnis et Saint-Jean-Baptiste de Hermée. **Oui : groupes PS, LE (ex-CDH), EP, MM. Jehaes, Bouzalgha et Feytongs ; abstention du groupe PTB.**
- Compte 2021 et modification budgétaire n°1 de 2022 de la Fabrique d'Église Saint-Remy d'Oupeye. **Oui : groupes PS, LE (ex-CDH), MM. Jehaes, Bouzalgha et Feytongs ; abstention des groupes EP et PTB.**

PATRIMOINE COMMUNAL

Afin de lutter contre la fracture numérique, don à titre gracieux de 179 PC portables neufs destinés aux élèves du degré supérieur des écoles communales par l'asbl WEERTS Personal Computers for Education. Amendement en séance de la convention de partenariat. **Unanimité.**

OCTROI DE SUBSIDES

- Subside exceptionnel de 5.000 € maximum au Comité Cramignons UNESCO dans le cadre de l'organisation d'une manifestation de promotion, le 21 mai 2022 sur l'esplanade du château d'Oupeye avec versement d'une avance immédiate de 2.500 €. **Unanimité.**
- Subside patriotique 2022 en numéraire au montant de 2.709 € et de l'avantage en nature annuel estimé à 7.388 €, à la Maison du Souvenir d'Oupeye. **Unanimité.**

ÉTAT CIVIL

- **Cimetières et sépultures :** à dater du 1er avril 2022, et pour une période de 5 ans, les dispersions des cendres auront lieu uniquement sur la nouvelle aire aménagée à cet effet au nouveau cimetière d'Oupeye-Vivegnis en lieu et place des pelouses anciennement désignées aux nouveaux cimetières d'Oupeye et Vivegnis. **Unanimité.**
- **Mariages :** extension de la célébration des mariages aux jours fériés. **Unanimité.**

ENVIRONNEMENT - DÉMARCHE ZÉRO DÉCHET

Approbation du plan d'action 2022 « Commune Zéro Déchet » et de la grille décisionnelle par laquelle la Commune s'engage à effectuer des actions dans les 4 axes suivants : - **Convention de réemploi** : promotion de la convention avec la Ressourcerie Pays de Liège ; - **Convention avec les commerçants** : campagne « contenants bienvenus » ; - **Formation** « langes lavables » **(futurs parents)** et **Sensibilisation** à l'eau du robinet. **Unanimité.**

MARCHÉS PUBLICS

- Remplacement par RESA de 1.948 luminaires d'éclairage public basse pression au montant estimé à 212.007 € TVAC. **Unanimité.**
- « Achat d'une balayeuse » au montant estimé à 266.200 € TVAC. **Unanimité.**

QUESTIONS ORALES des Conseillers et à propos :

- Monsieur Pâques, de l'accueil qualitatif et quantitatif des citoyens ukrainiens en termes de dispositions, d'organisation et du nombre de personnes concernées.

- Monsieur Tasset signale la solidarité existant entre Bpost et la poste ukrainienne via l'organisation d'une action humanitaire de dépôt, de convoi et de réception de denrées.

RÉPONSES AUX QUESTIONS ORALES DES CONSEILS COMMUNAUX : www.oupeye.be (Ma Commune - Vie politique - Comptes rendus du Conseil).

UNE CENTAINE DE CYCLISTES À LA BALADE DES VIGNES CE 23 MARS !

Dans le cadre du réseau vélotouristique « Au pays des vergers », la Commune d'Oupeye a inauguré la « balade des vignes », un circuit de 34 km au départ du château d'Oupeye. Il s'agit d'une balade mise en place avec la collaboration du Gracq Basse-Meuse et de la Maison du Tourisme du Pays de Liège. Elle emprunte des routes calmes au milieu de vergers et des vignobles de notre belle région.

Cette balade inaugurale s'est faite en deux pelotons d'une cinquantaine de cyclistes encadrés et à allure familiale (14-15 km à l'heure de moyenne). Bien qu'essentiellement sur la commune d'Oupeye, le parcours passe par la vallée du Geer.

Merci aux nombreux participants.

JEUNESSE

PLACE AUX ENFANTS – APPEL AUX HÔTES

Journée de découverte des entreprises, associations et services publics ouverts aux enfants, organisée le samedi 15 octobre

La journée *Place aux enfants* réunira le samedi 15 octobre prochain les enfants âgés de 11-12 ans autour de la notion de citoyenneté. Il s'agit, le temps d'une journée, de mettre en avant les acteurs opérant au sein de la Commune. Ainsi, encadrés par des accompagnateurs soucieux de susciter leur questionnement, les jeunes citoyens partiront à la rencontre d'hôtes d'un jour, acteurs locaux désireux de partager avec eux et de manière active, leur métier, leur passion, leurs convictions.

Être hôte d'un jour, c'est ouvrir les portes de son lieu de travail, de son atelier, de son institution.

Différents types de personnes et d'activités sont ainsi concernées par le rôle d'hôte d'un jour :

- les initiatives destinées aux enfants
- les indépendants et entreprises (commerçants, artistes, artisans, médecins,…)
- les services publics
- les associations, comités et clubs.

Souhaitez-vous être hôte d'un jour le samedi 15 octobre?

Nous vous invitons à prendre contact avec le service du Commerce local de la Commune d'Oupeye par téléphone au 04/267 07 58 ou par email commercelocal@oupeye.be

Cindy Caps,
Échevine de la Jeunesse et du Commerce local

NOUVEAUX ACTEURS ÉCONOMIQUES

CAMAINFO

Consultance et dépannage informatiques

Rue des Tavernes 50 - 4684 Haccourt

0473/601 947 - info@camainfo.be

https://www.camainfo.be

CM JARDINS

Aménagement de parcs et jardins

Rue du Moulin 1/1 - 4684 Haccourt

0478/836 909 - jardins4684@gmail.com

ODONTIA MEUSEVIEW

Clinique dentaire

Rue Preixhe 12/11 - 4681 Hermalle-sous-Argenteau

0472/371 620 - odontia.meuseview@gmail.com

AGENDA

ALCOOLIQUES ANONYMES "OUPEYE HUMILITÉ"

Réunion le vendredi de 20h à 22h aux Ateliers du château, rue du Roi Albert, 50 à Oupeye
Contact : 0472/87 72 11 – 078/15 25 56

AMATEURS DE PHILATÉLIE

Le dimanche 8/5 aux Ateliers du château, rue du Roi Albert, 50 à Oupeye de 8h30 à 12h30.
Infos : 0498/29 00 24 –
Site internet : https://ladiligencephilatelie704247862.wordpress.com/

BIBLIOBUS PROVINCIAL

Les lundis 9 et 30/5 : Houtain - voie du Puits, 13 de 14h45 à 15h30.
Le mercredi 18/5 : Haccourt - parking du Delhaize de 14h30 à 15h30.

CERCLE CULTUREL MARCEL DE LINCÉ

Le mardi 10/5 à 20h : « Syrie & Jordanie, héritage des grandes civilisations ». Salle de spectacle du château d'Oupeye, rue du Roi Albert, 127. Conférenciers : Jean Luc Lerat & Annie Delaunois. Infos: 04/278 49 74. À l'entracte, le Cercle offrira le verre de l'amitié à ses membres en ordre de cotisation 2021-2022.

LA RUCHE EN FÊTE À HERMÉE

Le 10 mai de 17h30 à 19h : "Apéruche". Dégustation de produits présentés par des producteurs locaux.

Salle Jules Absil, Hermée. Infos : Marjorie Lesale 0477/85.10.38 - https://laruchequiditoui.be/fr-BE/assemblies/10423

INVITATION À NOS MARCHEURS

Le dimanche 15/5 : bois de Seraing.
Départ du Cercle St-Nicolas à Vivegnis à 10h.
Les Robaleus – 04/264 81 94 – 0476/72 94 14

ÉGLISE OUVERTE À HERMALLE-SOUS-ARGENTEAU

Les 4 et 6 juin de 14h à 18h, place G. Froidmont. Patrimoine religieux, projet ambitieux que la restauration de cette église ! Projet qui demande de la patience ... Et petit à petit, les choses bougent, grâce à une équipe motivée qui donne de son temps et de son énergie sans relâche. Grâce aussi à une collaboration constructive avec la Commune d'Oupeye. Venez visiter, de l'extérieur, ce joyau de notre Basse-Meuse. En effet depuis le 19 avril, les travaux ont démarré.
Au programme : photos et explications sur les travaux.
Infos : Pietro Nona – 0494/70 32 39

INVITATION AU VOYAGE

Du 4 au 7 juillet : « Aux portes du soleil ». Voyage en autocar. Inscriptions souhaitées avant le 25 mai. Infos et inscriptions : Besace Oupeye, rue Michel, 112, 4684 Haccourt - Tél: 04/379 22 16 – 0475/33 47 00 – besace.oupeye@scarlet.be – Facebook : Besace Oupeye

Un communiqué de l' Echevin de la Culture, Irwin Guckel et du Président de l'ASBL Château d'Oupeye, Xavier Hannecart.

Samedi 7 mai à 20h

Concert du « Gurdjieff Oriental Quartet »

Les concerts du Gurdjieff Oriental Quartet proposent un mélange de musique méditative et de moments groove, inspirés des traditions indiennes, tibétaines et turques)

16€/13€ prévente/1,25€ art.27
Réservations recommandées
au 04/267.06.17 ou 04/267.07.40

Tour du Château

Samedi 21 mai et dimanche 22 mai de 10h à 18h

Exposition des travaux des élèves du cours de Patchwork d'Oupeye

Entrée libre. Informations au 0495/42.90.16

Académie Royale César Franck

Programme examens de musique Académie de Visé

dans la salle de spectacle du Château

Evaluation publique de fin d'année des classes de violon, saxophone, guitare, musique de chambre et jazz de l'Académie de musique de Visé

- **Vendredi 29 avril de 16h à 18h . Violon**
  (Élèves de Bertrand et Elena Lavrenov, classes de transition)
- **Mardi 24 mai de 19h à 20h. Saxophone**
  (Elèves de Marine Smets, classes de qualification)
- **Mardi 31 mai de 17h à 19h. Guitare**
  (Elèves de Dorothée Pietquin, Marianne Otte et Célia Bertho, classes de transition et qualification)
- **Jeudi 2 juin de 19h à 20h30. Musique de chambre/Jazz**
  (classe de Marc Frankinet)

Entrée libre

OU PE YE · CHÂTEAU d'OUPEYE

Contact et renseignements :
Service de la Culture, rue des Ecoles, 4
4684 Haccourt. - Tél: 04/267 06 20.
Site : www.oupeye.be
Facebook : Le Château d'Oupeye asbl

BIBLOUPE
BIBLIOTHEQUES D'OUPEYE

Rue du Roi Albert, 194. Tél: 04/267 07 71. E-mail : bibliothequecommunale@oupeye.be.

Festival Oupeye en bulles

Du 3 au 28 mai, le festival de la bande dessinée Oupeye en bulles se déroulera à la bibliothèque, à la Maison de la laïcité et aux ateliers du château. En dernière page de l'Echo, vous trouverez le programme complet ; ce dernier peut être obtenu sur demande

Soirées jeux de la ludothèque

Pour ados et adultes, ces soirées se déroulent à la bibliothèque, un vendredi par mois à partir de 20h.
N'hésitez pas à nous contacter pour connaître les prochaines dates.

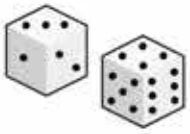

Ludo club : un club de jeu l'après-midi

La formule est simple : nous vous réservons un espace pour venir jouer à un jeu de société de votre choix, du plus classique au plus original.
Les jeux de notre ludothèque sont mis à votre disposition. Venez faire connaissance avec vos nouveaux partenaires !
Pour tout renseignement, vous pouvez contacter la bibliothèque par téléphone ou mail.

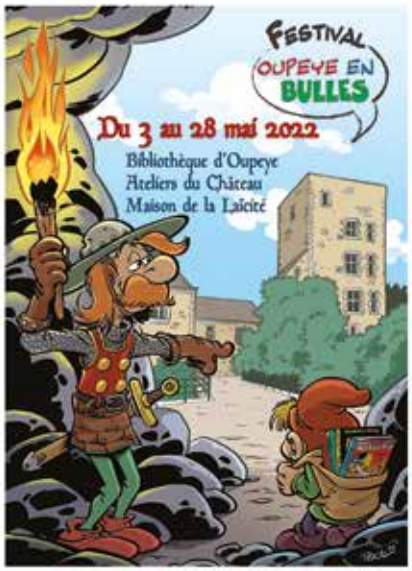

A la bibliothèque d'Oupeye

➪ Du 3 au 28 mai
Exposition interactive et ludique : « Jeux de mômes »
Durant les heures d'ouverture de la bibliothèque.

➪ Mercredi 11 mai à 15h (durée 1h30)
Jo et moi : Atelier animé par Lea et Nancy Delvaux
Pour les 6/10 ans. Réservation indispensable. Participation : gratuit.
Vente et dédicace de l'album après l'animation.

© Nancy Delvaux

➪ Mercredi 25 mai de 14 à 16h
Rencontre avec Johan Pilet
Réservation indispensable. Pour les ados.
Participation : gratuit. Dédicace d'un album après l'animation.

© Johan Pilet

A la Bédéthèque de la Maison de la Laïcité

© Philippe Jarbinet

Mercredi 25 mai à 18h30 (date sous réserve)
Conversation mondaine autour de la BD avec Philippe Jarbinet
Pour les ados/adultes. Réservation indispensable.
Participation : 5 € (sandwichs + 1 boisson) + Achat de la BD à dédicacer.

Aux Ateliers du Château - BDédicaces

➪ **Samedi 28 mai - de 14 à 18h. Avec la participation** (entre autres et sous-réserve) **de François Walthéry, Olivier Grenson/Sylvie Roge, Georges Van Linthout,... Une dédicace est liée à l'achat sur place d'un album**

➪ **A 15h : remise par l'Echevin de la culture, Irwin GUCKEL, des prix Oupeye en bulles 2022 de l'auteur, de l'album et de la 1ère œuvre .**

Renseignements pratiques
Bibliothèque communale : Rue Roi Albert 194 – 4680 Oupeye - Tél : 04/267.07.71 - bibliothequecommunale@oupeye.be
Bédéthèque de la Maison de la Laïcité : Rue sur-les-vignes 80 – 4680 Oupeye - 04/264.97.39- info@mloupeye.be

L'ECHO d'OUPEYE

Editeur responsable :
Serge FILLOT, Bourgmestre
Rue des Écoles, 4
4684 Oupeye - Haccourt
Dépôt : bureau d'Oupeye
Mise en page et impression :
ExcellePrint - Stavelot
Imprimé sur papier écologique

AVIS À NOS ANNONCEURS

Nous prions nos annonceurs désireux de voir publier leurs programmes d'activités pour le mois de juin 2022, de faire parvenir leurs projets de textes à l'attention de M. Raphaël Hensenne, service des Relations publiques, rue des Écoles, 4 - 4684 Haccourt - Tél : 04/267 07 06 – echo@oupeye.be pour le **mardi 12 mai dernier délai**.

Merci de synthétiser vos textes AU MAXIMUM.

Heures d'ouverture de votre Administration communale

Tous les matins de 8H30 à12H00
Les services Population, Étrangers et État civil
sont également accessibles
le lundi de 17h à 19h et le mercredi de 13h30 à 15h30

Services Population, Étrangers, État civil et Urbanisme : uniquement sur rendez-vous !
Population, Étrangers, État civil : par tél au 04/267.06.33 ou par SMS au 0499/926.976 *(un agent vous recontacte dans les 24h - excepté les jours fériés et les week-end)*
Urbanisme : 04/267.06.00 – Tapez 2

Administration communale d'Oupeye • Rue des Écoles, 4
4684 Oupeye • Haccourt • Tél : +32 (0)4 267 06 00 • www.oupeye.be